

---

**TROISIEME REUNION DU COMITE DE SUIVI OPERATIONNEL DU PROGRAMME D'APPUI  
A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**

*Allocution de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI*

*01<sup>er</sup> décembre 2023, Ébène, COI*

---

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles,

Mesdames et Messieurs les représentants des États membres et Points Focaux Nationaux,

Mesdames et Messieurs,

J'ai plaisir à vous accueillir aujourd'hui au siège de la Commission de l'océan Indien (COI) à l'occasion de cette réunion du Comité de suivi opérationnel (CSO) du programme Régional d'appui à la Sécurité alimentaire et nutritionnelle, financé et mis en œuvre conjointement par l'Union européenne.

Cette troisième réunion des membres du CSO sera l'occasion de prendre la mesure des actions entreprises depuis notre première rencontre virtuelle en décembre 2021. D'ailleurs, je souligne le taux de réalisation global de la programmation 2023 du projet SANOI qui atteint 77 % ce qui est l'illustration d'une exécution satisfaisante des activités même si trois des composantes présentent des taux de réalisation plus faibles.

Je tiens ainsi à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à l'atteinte de ce résultat car le projet SANOI est une authentique initiative partenariale, non seulement entre la COI et l'UE mais aussi avec l'ensemble des partenaires de mise en œuvre qui contribuent, sur le terrain, à l'amélioration des capacités de production, tant en quantité qu'en qualité, ainsi qu'à la sensibilisation à la santé nutritionnelle. Le défi de cette réunion du CSO sera donc de fixer des orientations claires et réalistes pour qu'ensemble nous puissions atteindre un meilleur taux de réalisation d'ici notre prochaine rencontre.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, à présent, d'en dire un peu plus sur ce taux d'exécution de 77%. D'abord, nous pouvons nous féliciter collectivement des avancées dans la promotion des pratiques agricoles de qualité, plus particulièrement à Madagascar et aux Comores où de nombreuses actions de proximité se poursuivent, se consolident et sont de mieux en mieux appropriées.

J'ai évoqué hier à l'occasion de la journée thématique sur la valorisation des produits locaux et régionaux de la spécificité de chacun des États membres de la COI concernant les problématiques nutritionnelles. Le programme SANOI est ainsi en mesure d'apporter des réponses à cette problématique à travers la valorisation de potentialités locales comme en témoignent les actions conduites et l'enthousiasme suscité par la journée d'hier.

Les obstacles techniques liés au commerce des denrées alimentaires demeurent des facteurs aggravants la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Il s'agit d'une problématique régionale réelle qui entrave l'atteinte des objectifs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. La réponse doit ainsi être collective à travers l'implication de tous les États membres dans les efforts d'harmonisation des normes sanitaires.

La COI a ouvert une première brèche dans l'établissement de la coopération régionale dans le domaine du SPS.

Le projet de jumelage à Madagascar et les divers appuis apportés aux laboratoires de nos États membres contribuent à renforcer la coopération dans ce domaine.

J'encourage ainsi la poursuite des initiatives prises par le programme SANOI afin d'assurer une implication de toutes les parties prenantes aux activités de formation et échanges entre les États membres de la COI sur les mesures à prendre pour renforcer les mesures SPS dans la région et pour proposer un plan d'intervention des contrôles SPS aux frontières. A cet égard, la mobilisation d'une expertise pour renforcer les capacités d'inspection et de contrôles SPS en identifiant les principaux risques sanitaires sur la filière des volailles s'avèrent utile.

La mobilisation de cette expertise cadre bien avec les recommandations du Comité Scientifique Régional (CSR) sur les normes, la qualité et la certification des denrées alimentaires de la COI. Il s'agit ainsi d'une excellente initiative qui participe ainsi de la pérennisation des acquis de la première période de mise en œuvre du PRESAN.

Je me félicite de ce lien fait entre le PRESAN et le SANOI conformément aux demandes de nos instances pour une meilleure synergie entre les programmes de sécurité alimentaires et de nutrition.

Je tiens ainsi à souligner l'engagement de l'Union européenne à nos côtés et sa contribution, à travers le projet SANOI, à l'atteinte des objectifs de notre cadre général d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition, le PRESAN. Nous en sommes très reconnaissants.

Je sais compter également sur l'appui des États membres à travers les Points focaux nationaux qui jouent un rôle non seulement de relai mais aussi d'impulsion, de mobilisation, de suivi et d'action pour que notre coopération participe pleinement et concrètement à la réalisation de nos objectifs communs en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de chaînes de valeur régionale comme indiqué dans notre Plan de développement stratégique.

Je vous remercie de votre attention.